

## ARGUMENT

La pratique clinique confronte au quotidien à ce qui, de la violence, relève de la répétition. La violence sexuelle, non seulement n'y échappe pas - le constat selon lequel la majorité des adultes qui commettent des violences sexuelles en ont subi de pareilles enfants est sans appel - mais fait même figure de miroir grossissant pour appréhender la part de transmission pathogène de la violence ; transmission qui apparaît ici sous les traits de la contagion, de la propagation d'un sujet à l'autre, d'une génération à l'autre. Au croisement du psychotraumatisme et du recours à l'acte, nous nous intéresserons ainsi aux différents récits possibles de la violence sexuelle tels qu'on les rencontre dans l'expertise, le soin et la création artistique.

La rencontre avec le processus judiciaire plaçant le sujet dans la situation de dire quelque chose de cette violence et d'en brosser l'histoire, l'expertise peut constituer un moment privilégié, une partie féconde du processus plus général de transformation des effets désobjectivants de la violence par sa façon de restituer la dynamique des agirs d'un sujet, notamment dans leur dimension messagère. Du passage de l'intime au public, il en va ici de la transmission comme communication.

D'autre part, si les cadres institutionnels nous conduisent à recevoir des patients qui sont en position d'être désignés *soit* comme auteurs, *soit* comme victimes, l'écoute du psychotraumatisme s'attache aux processus susceptibles d'inscrire l'acte / l'événement violent dans une temporalité psychique ouverte aux remaniements de l'après-coup. Là où la demande sociale tend à dessiner une frontière de part et d'autre de laquelle se situeraient des hommes et des femmes aux prises à des enjeux antagonistes, l'exercice du soin psychique est - du *transmissio* latin - « traversée, passage ».

Pareillement, nous évoquerons les destins que peut rencontrer la violence sexuelle lorsque la création artistique - notamment littéraire et cinématographique - s'en empare. Traduisant des éprouvés bruts en récits partageables, l'art offre à la violence un espace symboligène qui permet que circulent dans la cité des représentations nécessairement plus complexes que celles inspirées par la tentation du manichéisme.

Enfin, nous nous pencherons au cours de ces journées sur la violence sexuelle des femmes et sa transmission par l'écriture clinique. Sa faible représentativité - liée à son infime judiciarisation - pouvant lui donner l'apparence d'un territoire encore inexploré, cela nous permettra de témoigner, dix ans après la mort de Claude Balier, fondateur de l'ARTAAS, du renouveau des questionnements que notre association s'attache à faire travailler depuis sa création.

## PROGRAMME

### Mercredi 29 mars 2023

Projection-débat du film *La Liberté* de Guillaume Massart (programmation et tarif à venir)

### Jeudi 30 mars 2023

8h45 : Accueil par Aurélie VITTOZ, Présidente de l'ARTAAS

9h15 : Introduction par Caroline LEGENDRE et Joséphine TRUFFAUT, référentes de la région Île-de-France

9h30 : « L'expertise psychologique et l'évaluation des capacités thérapeutiques. Quel accès possible à la réflexivité et la narrativité ? », Pr. Jean-Yves CHAGNON, Professeur de Psychologie clinique et de psychopathologie à l'Université Sorbonne Paris Nord, ancien expert judiciaire.

10h30 : Pause

10h45 : Ateliers présentés par des membres et/ou sympathisants de l'ARTAAS

12h00 : Repas sur place

14h00 : « Processus créateurs et transformation de la violence sexuelle : l'écriture littéraire et cinématographique », table ronde avec Guillaume MASSART, Réalisateur, Pr. Pascal ROMAN, Professeur de Psychologie clinique, psychopathologie et psychanalyse à l'Université de Lausanne et Caroline LEGENDRE, Psychologue clinicienne.

15h45 : Pause

16h00-18h30 : Temps réservé aux adhérents.

20h00 : Soirée festive

### Vendredi 31 mars 2023

9h30 : « "Ce qu'on ne doit point voir, qu'un récit nous l'expose !" À propos de l'irreprésentable du sexuel », Clara DUCHET, Maître de conférences, Psychologue clinicienne et psychanalyste, Département d'Etudes Psychanalytiques, CRPMS - Université Paris Cité.

10h30 : Pause

10h45 : Ateliers présentés par des membres et/ou sympathisants de l'ARTAAS

12h00 : Repas sur place

14h00 : « Du sexuel dans la violence des femmes », Odile VERSCHOOT, Psychologue clinicienne, SMPR de la Maison d'Arrêt de Nantes

16h00 : Clôture par la Présidente

## INFORMATIONS PRATIQUES

### Lieu :

La Maison des Associations de Solidarité  
10 / 18 rue des terres au curé  
75013 Paris

### Accès :



### Contact des organisateurs :

Joséphine TRUFFAUT  
Caroline LEGENDRE  
artaas2008@gmail.com

### Inscription auprès du secrétariat de l'ARTAAS :

MAISON DES ASSOCIATIONS  
ARTAAS / BAL 18  
181 Avenue de Daumesnil  
75012 PARIS

OU

Courriel : artaas2008@gmail.com  
(Joindre fiche inscription)

### Tarifs (repas et soirée festive compris) :

Inscription personnelle non adhérent :	180 €
Inscription personnelle adhérent :	100 €
Inscription institutionnelle :	350 €
Inscription étudiant (nombre de places limitées):	80 €
Adhésion 55 € : contacter artaas2008@gmail.com	

**ARTAAS** Association pour  
la Recherche et le Traitement  
des Auteurs d'Agressions Sexuelles

## Récits de la violence sexuelle Transmission, transposition



© MISS TIC - Adagp / Paris, 2022

## Journées Nationales ARTAAS à PARIS

30 et 31 mars 2023

N° Siret : 40895480800049 / Code APE : 9499Z  
N° Agrément de formation continue : 11 75 48246 75  
[www.artaas.org](http://www.artaas.org)

## FICHE D'INSCRIPTION

**Journées Nationales ARTAAS  
30 et 31 mars 2023**

Nom

.....

Prénom

.....

Profession

.....

Courriel

.....

Tel personnel : ..... professionnel : .....

Inscription personnelle non adhérent (180 €)

Inscription personnelle adhérent (100 €)

Inscription institutionnelle (350 €)

Inscription étudiant (80 €)

Etablissement (Nom, adresse)

.....

.....

Adresse personnelle

.....

.....

Participera au déjeuner du 30 mars 2023  Oui  Non

Participera au déjeuner du 31 mars 2023  Oui  Non

Participera à la soirée du 30 mars 2023  Oui  Non

**Inscription et règlement (chèque à l'ordre de l'ARTAAS)**

**à adresser avant le 17 mars 2023 à :**

**ARTAAS**

**Maison des Associations BAL 18  
181 Avenue Daumesnil 75012 PARIS**

**ou**

**Courriel : [artaas2008@gmail.com](mailto:artaas2008@gmail.com)**